

**B.) Renseignements sur les marchés :**

Les foires et les missions sont d'excellents endroits où butiner des RM, surtout au sujet des débouchés. Les entreprises qui d'ordinaire gardent jalousement leur plan de marketing, font un effort particulier pour en discuter, voire même pour le dévoiler, aux expositions. Par ailleurs, il arrive souvent que les gestionnaires d'entreprises et les fonctionnaires de l'État discutent très ouvertement de leurs plans lors d'entrevues à des congrès ou des réunions. L'intérêt manifesté par les visiteurs aux foires pour une nouvelle technologie ou un nouveau produit constitue une information concurrentielle importante. Tous ces renseignements seront d'un grand intérêt pour des fournisseurs, des associés ou des concurrents canadiens éventuels.

L'auteur doit consigner les RM recueillis à l'événement en suivant le modèle, sans toutefois s'y limiter. Par définition, les RM doivent être communiquées dans les plus brefs délais aux personnes qui en ont besoin. La mission doit acheminer les RM séparément aux entreprises qu'elle sait être intéressées. Si elle estime que l'information mérite une diffusion plus large, elle doit en faire parvenir une copie à TOS, qui la transmettra aux groupes d'experts sectoriels, pour évaluation et acheminement aux entreprises qui ont besoin de la connaître.

**Partie 3 (annexe B-3)****Résultats du projet**

Cette section du module du rapport renferme les données quantitatives qu'il faut souvent fournir dans les rapports sur les réalisations de programmes. Dans les sections «Objectifs de l'entreprise» et «Potentiel de vente», il faut consigner les moyennes des données provenant des questionnaires remplis par les participants (annexe C). D'ici à l'été 1994, le Système de gestion des activités commerciales (SGAC) permettra de produire cette page automatiquement si les données extraites des questionnaires y sont versées. On est en train d'élaborer à l'intention des missions un module WIN/EMS qui remplira le même rôle; ce module devrait être prêt à l'automne 1994. Le module WIN/EMS, qui comprendra aussi les Parties 1 et 2 du modèle de rapport d'événement, sera acheminé à l'administration centrale par voie électronique.